

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 juin 2026

Convocation du 11 juin 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 24

Conformément au Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021, un extrait de la présente séance a été publié sur le site internet de la commune de JARZE VILLAGES.

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois de juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, CHAPON, GUILLEUX, DOISNEAU, FOIN, BALLON, MAUXION, BOURDIN, LUCIEN, CONSTANT, BELLARD, RABOUIN, LEGOESBE, BODIN, RAOUL, LECOMTE, CHERRE, INGLEBERT, MOUSSAY LE MARREC, GERFAULT, BAUM, BURY.

Absentes excusées : Mme Anita MAUXION donne pouvoir à Mr Dominique FOIN
Mme Ophélie GANEAU donne pouvoir à Mr Jean-Marie BOURDIN
Mme Solenn MOGUEDET donne pouvoir à Mr Dominique GERFAULT

Secrétaire de séance : Mr Dominique FOIN

OBJET : TARIFS DE LA PAUSE MERIDIENNE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Lors de la commission des affaires scolaires, il a été décidé, à la majorité, d'une augmentation de 2 % de tous les tarifs de la pause méridienne :

Quotient	Augmentation décidée par commission	Tarifs PM 2026-2027	Augmentation par repas
<336	2%	3.03 €	0.06 €
337-600	2%	3.23 €	0.06 €
601-1000	2%	3.71 €	0.07 €
1001-1400	2%	3.86 €	0.08 €
1401-1800	2%	4.22 €	0.08 €
>1800	2%	4.41 €	0.09 €
HC <600	2%	4.37 €	0.09 €
HC >600	2%	5.57 €	0.11 €

Après délibération, le Conseil Municipal valide ces nouveaux tarifs, à l'unanimité.

Certifié conforme,

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

